Date de Révision: 8/9/2018

Rust-Oleum Rust-Oleum multi composant fiche d'information d'un produit

277497 CONSAV 1GLK FASTKOTE POLYUREA SUP LT GRY est un produit multi-composant composé des composants chimiques individuels suivants:

277497A	FastKote Super Light Gray Pouch Part A
277497B	FastKote Super Light Gray Shot Part B

FDS pour chaque composant suivre cette feuille de couverture

Informations sur le transport

	National (USDOT)	International (IMDG)	Aérien (IATA)	TDG (Canada) - FRENCH
UN Number:	N.A	1263	1263	N.A
Nom UN:	Non réglementé	Peintures, Vernis, Diluants	Peintures, Vernis, Diluants	Non réglementé
Classe de danger :	N.A	3	3	N.A
Groupe d´emballage:	N.A	III	III	N.A
Quantité Limitée:	Non	Oui	Oui	Non

Fini Bon annexe B du code tarifaire harmonisé 3208.90.0000

Fiche de Données de Sécurité selon le Règlement (CE)

RUST-OLEUM CORPORATION
* Trusted Quality Since 1921 *
www.rustoleum.com

1. Identification de la préparation et de la Société/Entreprise

Nom:	FastKote Super Light Gray Pouch Part A	**Date de Révision:**	4/13/2017
Product Identifier:	277497A	**Société/Entreprise:**	2/18/2016
Caractérisation chimique:	Polyurea Coating/ Part A		
Société/Entreprise:	Rust-Oleum Corporation 11 Hawthorn Parkway Vernon Hills, IL 60061 USA Rust-Oleum Canada (ROCA) 200 Confederation Parkway Concord, ON L4K 4T8 Canada Emergency Phone: 800-387-3625	**Fabricant:**	Rust-Oleum Corporation 11 Hawthorn Parkway Vernon Hills, IL 60061 USA
Préparée par:	Service des affaires réglementaires		
Numéro de téléphone d´urgence:	Hotline de 24 heures: 847-367-7700		

2. Identification des dangers

Classement de la Préparation

Symboles du produit

Mention d'avertissement
Danger

Dangers spécifiques
74% Du mélange constitué de composant(s) de toxicité aiguë inconnue.

MENTIONS DE DANGER SGH

Cancérogénicité, catégorie 2	H351	Susceptible de provoquer le cancer.
STOT, exposition simple, catégorie 3, RTI	H335	Peut irriter les voies respiratoires.
STOT, exposition répétée, catégorie 2	H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes .
Toxicité aiguë, par inhalation, catégorie 4	H332	Nocif par inhalation.
Irritation de la peau, catégorie 2	H315	Provoque une irritation cutanée.

Irritation oculaire, catégorie 2	H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
Allergène cutané, catégorie 1	H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
Allergène respiratoire, catégorie 1	H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

SGH étiqueter les conseils de prudence

P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
P308+P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, provinciales, et les lois fédérales.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P403+P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P260	Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
P264	Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P321	Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).
P332+P313	En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
P362+P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P272	Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P333+P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P285	Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.
P342+P311	En cas de symptômes respiratoires: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Fiche de données de sécurité de prudence
SGH

P363	Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

3. Composition / Information On Ingredients

SUBSTANCES DANGEREUSES

Nom chimique	N° CAS	Wt.%	Symbols GHS	Phrases GHS
Oxyde Rouge de Fer	53862-89-8	60	Not Available	Not Available
Diisocyanate De 4,4'-Diphénylméthane	101-68-8	19	GHS07-GHS08	H315-317-319-332-334-335-351-373
Polymeric methylene diphenyl diisocyanate	9016-87-9	14	GHS07	H332
1-Isocyanato-2-[(4-Isocyanatophényl) Méthyl]-Benzène	5873-54-1	7.0	GHS07-GHS08	H315-317-319-332-334-335-351-373

4. Premiers secours

En cas de contact avec les yeux: Immédiatement tenir les yeux ouverts et rincer a l'eau abondamment pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins medicaux.

En cas de contact avec la peau: Laver a l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés. Obtenir des soins medicaux si une irritation se developpe ou si elle persiste.

En cas d´exposition par inhalation: Transporter la personne a l'air frais. En cas d'arret respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de gene respiratoire, donner de l'oxygene. Obtenir des soins medicaux immediatement. Si inhale', faire prendre l'air `a la personne atteinte. Si celle-ci ne respire pas, Appeler un me'decin.

En cas d´ingestion: L'ingestion de moins de 30 ml n'est pas dangereuse. Lorsqu'il s'agit de quantites plus importantes, ne pas provoquer le vomissement. Faire boire un ou deux verres d'eau et obtenir des soins medicaux. En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau. En cas de malaise, consulter un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

En cas d´incendie, les agents d´extinction préconisés sont : Produit chimique sec, Mousse

RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION: Pas de dangers inhabituels d'incendie ou d'explosion noté. Garder les contenants hermetiquement fermes. LE POINT D'INFLAMMABILITÉ EST VERIFIE PLUS GRAND QUE 200 DEGRÉS F.

PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE SPÉCIALES: On peut utiliser de l'eau pour refroidir les contenants fermes afin d'empecher la montee de la pression. Si on a recours a l'eau, on utilisera de preference une lance de pulverisation.

Risque spécial d'incendie et d'explosion (poussière combustible): Aucune information.

6. Mesures en cas de dispertion accidentelle

MESURES À PRENDRE SI LE MATÉRIAU EST LIBÉRÉ OU RENVERSÉ: En cas de déversement, contenir la substance déversée et enlever avec un produit absorbant inerte. Jeter le produit absorbant contaminé, le conteneur et le contenu inutilisé conformément aux réglementations locales, étatiques et fédérales règlements. Ne pas brûler des containers fermés.

7. Manipulation et stockage

MANIPULATION: Se laver a fond apres avoir manipule le produit. Se laver les mains avant de manger. Retirer les vetements contamines et les laver avant de les reutiliser. Utiliser dans un endroit convenablement ventile. Suivre toutes les indications figurant sur la fiche de securite du produit et sur les etiquettes, meme lorsque le contenant est vide, car il peut encore contenir des residus. Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Eviter le contact avec les yeux, la peau et les vetements.

Entreposage : Conserver dans un endroit sec et bien aéré. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

Conseils sur la manipulation sécuritaire de la poussière combustible: Aucune information.

8. Exposure Controls / Personal Protection

Nom chimique	N° CAS	% du poids moins que	ACGIH TLV-TWA	ACGIH TLV-STEL	OSHA PEL-TWA	OSHA PEL-CEILING
Oxyde Rouge de Fer	53862-89-8	65.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Diisocyanate De 4,4'-Diphénylméthane	101-68-8	20.0	0.005 ppm	N.E.	N.E.	0.02 ppm
Polymeric methylene diphenyl diisocyanate	9016-87-9	15.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
1-Isocyanato-2-[(4-Isocyanatophényl) Méthyl]-Benzène	5873-54-1	10.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.

Protection individuelle

CONTRÔLES D'INGÉNIERIE: Utiliser une enceinte de confinement, une ventilation locale ou autres mesures techniques afin de maintenir les niveaux de particules en suspension dans l'air sous les limites d'exposition recommandees. Creer une ventilation transversale en ouvrant toutes les portes et fenetres pour empecher l'accumulation de vapeurs.

Equipement de protection respiratoire: Un programme de protection respiratoire respectant les normes OSHA 1910.134 et ANSI Z88.2 doit etre suivi lorsque les conditions du lieu de travail necessitent le port d'un respirateur.

PROTECTION DE LA PEAU: Utiliser des gants pour eviter le contact prolonge avec la peau. Les gants en nitrile ou en neoprene peuvent offrir une protection cutanee suffisante.

Protection des yeux: Porter des lunettes de securite concues pour proteger contre les eclaboussures de liquides.

L'AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION: Consulter le superviseur de la sécurité ou l'hygiéniste industriel pour obtenir des conseils en ce qui concerne les types d'équipements de protection individuelle et leurs applications.

PRATIQUES HYGIÉNIQUES: Se laver a fond avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire ou de fumer. Retirer les vetements contamines immediatement et les laver avant de les reutiliser.

Mesures d'ingénierie pour la poussière combustible: Aucune information.

9. Propriétés physiques et chimiques

Caractéristiques:	Liquide	**Etat Physique:**	Liquide
Odeur: :	Comme un solvant	**Seuil de l'odeur:**	N.E.
Relative Density:	1.132	**pH:**	N.A
Point de congélation, ° C:	Non déterminé	**Viscosité:**	Non déterminé
Solubilité à l´eau:	Pue	**Coéf de partition Octanol-Eau (Kow):**	Non déterminé
Decompostion Temp., °C:	Non déterminé		
Plage du point d'ébullition:	300 - 300	**Explosive Limits, vol%:**	N.A - N.A
Inflammabilité:	Ne supporte pas la combustion	**Point d´éclair, °C:**	110
Taux d'évaporation:	Plus lent que l'Éther	**Auto-ignition Temp., °C:**	Non déterminé
Densité de vapeur:	Plus lourd que l'air	**Pression de vapeur, mmHg:**	Non déterminé

(Voir la section «Autres renseignements» pour la signification des abréviation)

10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter: Évitez le contact avec les acides forts et les bases fortes.

INCOMPATIBILITÉ: Incompatible avec les oxydants forts, les acides forts et les alkalis forts.

DÉCOMPOSITION DANGEREUSE: La flamme produit l'irritation.

POLYMÉRISATION DANGEREUSE: Ne se produira pas dans des conditions normales.

STABILITÉ: Ce produit est stable dans des conditions normales de stockage.

11. Informations toxicologiques

EFFETS DE SUREXPOSITION - CONTACT AVEC LES YEUX: Irritant, peut provoquer des lésions du tissu de l'oeil s'il n'est pas enlevé immediatement.

EFFETS DE SUREXPOSITION- CONTACT AVEC LA PEAU: Peut causer une reaction allergique, sous forme de sensibilisation cutanee, qui devient evidente lors de la reexposition a la substance. Risque minimal lors de la manipulation industrielle ou commerciale habituelle par du personnel qualifie.

EFFETS DE SUREXPOSITION- INHALATION: Peut causer une reaction respiratoire allergique. PEUT AGGRAVER LES TROUBLES DES POUMONS PREEXISTANTS, PAR EXEMPLE, LES ETATS ASTHMATIQUES. Les concentrations elevees de gaz, de vapeurs, de brouillard ou de poussieres peuvent etre nocives si inhalees. Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard.

EFFETS DE SUREXPOSITION - INGESTION: La substance peut etre nocive si ingeree.

EFFETS DE SUREXPOSITION - RISQUES CHRONIQUES: Des individus avec des problèmes de poumon ou respiratoires ou à réaction antérieure de respiration aux isocyanates ne doivent pas être exposés à la vapeur ou à la brume de jet. Vapeur et brume de jet nocives. La surexposition peut endommager les poumons. Peut causer une réaction allergique respiratoire et de la peau, les effets peuvent être permanents.

VOIE(S) PRIMAIRE(S) D'ENTREE: Contact avec les yeux, Inhalation, Contact avec la peau

Valeurs de toxicité aiguë
The acute effects of this product have not been tested. Data on individual components are tabulated below:

N° CAS	Nom chimique	LD50 par voie orale	LD50 par voie cutanée	Vapeur CL50
53862-89-8	Oxyde Rouge de Fer	9200	>9400	490
101-68-8	Diisocyanate De 4,4'-Diphénylméthane	31600 mg/kg Rat	N.E.	N.E.
9016-87-9	Polymeric methylene diphenyl diisocyanate	49000 mg/kg Rat	>9400 mg/kg Rabbit	11 mg/l

N.E. - Not Established

12. Informations écologiques

INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES: Le produit est un mélange des composantes indiquées.

13. Considérations relatives à l'élimination des déchets

Informations sur l'évacuation: Eliminer le produit conformement aux reglements et ordonnances municipaux, provinciaux et federaux. Ne pas permettre au produit de s'infiltrer dans les collecteurs d'eaux pluviales ou les egouts.

14. Informations relatives au transport

	National (USDOT)	International (IMDG)	Aérien (IATA)	TDG (Canada) - FRENCH
UN Number:	N.A	N.A	N.A	N.A
Nom UN::	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
Classe de danger :	N.A	N.A	N.A	N.A
Groupe d´emballage:	N.A	N.A	N.A	N.A
Quantité Limitée:	Non	Non	Non	Non

15. Informations règlementaires

Réglementations fédérales américaines:

Catégorie de risque CERCLA - SARA

Ce produit a été passé en revue catégories de risque selon EPA les promulguées sous les sections 311 et 312 de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de 1986 (le titre de SARA III) et est considéré comme, sous des définitions applicables, rencontrer les catégories suivantes:

aucun connu

SARA SECTION 313:

Ce produit contient les substances suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de la section 313 du titre III de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de le partie 372 de 1986 et 40 CFR:

Nom chimique	N° CAS
Diisocyanate De 4,4'-Diphénylméthane	101-68-8
Polymeric methylene diphenyl diisocyanate	9016-87-9

LOI SUR LE CONTRÔLE DES SUBSTANCES TOXIQUES:

Ce produit contient les substances chimiques suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de TSCA 12(b) si exporté des États-Unis:

Néant

16. Autres informations

Evaluations HMIS

Santé: 3* **Inflammabilité:** 1 **Risque physique:** 1 **Protection individuelle:** X

Classements NFPA

Santé: 3 **Inflammabilité:** 1 **Instabilité** 1

CE DATE DE RÉVISION: 4/13/2017

MOTIF DE LA RÉVISION: Substance and/or Product Properties Changed in Section(s):
01 - Identification
02 - Hazard Identification
03 - Composition/Information on Ingredients
09 - Physical & Chemical Properties
11 - Toxicological Information
Déclaration (s) Changé

Légende: N.A. - Non Applicable, N.E. - Non Etabli, N.D. - Non Déterminé

Le fabricant estime que, au meilleur de sa connaissance, information et croyance, l'information contenue dans ce document soient exactes et fiables à la date de cette fiche de données de sécurité. Toutefois, étant donné les conditions de manipulation, d'utilisation et de stockage de ces matériaux sont hors de notre contrôle, nous n'assumons aucune responsabilité pour les dommages corporels ou des dégâts matériels résultant de l'utilisation de ces matériaux. Le fabricant ne donne aucune garantie, explicite ou implicite, concernant l'exactitude ou la fiabilité des données ou des résultats obtenus par leur utilisation. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Les informations et recommandations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont offertes pour la considération et l'examen des usagers. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer la convenance finale de ces informations et de se conformer à tous les international applicable, fédéral, état et lois locales et règlements.

Fiche de Données de Sécurité selon le Règlement (CE)

RUST-OLEUM CORPORATION
* Trusted Quality Since 1921 *
www.rustoleum.com

1. Identification de la préparation et de la Société/Entreprise

Nom:	FastKote Super Light Gray Shot Part B	**Date de Révision:**	4/13/2017
Product Identifier:	277497B	**Société/Entreprise:**	2/19/2016
Caractérisation chimique:	Polyurea Coating/ Part B		
Société/Entreprise:	Rust-Oleum Corporation 11 Hawthorn Parkway Vernon Hills, IL 60061 USA	**Fabricant:**	Rust-Oleum Corporation 11 Hawthorn Parkway Vernon Hills, IL 60061 USA
	Rust-Oleum Canada (ROCA) 200 Confederation Parkway Concord, ON L4K 4T8 Canada Emergency Phone: 800-387-3625		
Préparée par:	Service des affaires réglementaires		
Numéro de téléphone d´urgence:	Hotline de 24 heures: 847-367-7700		

2. Identification des dangers

Classement de la Préparation

Symboles du produit

Mention d'avertissement
Danger

Dangers spécifiques
21% Du mélange constitué de composant(s) de toxicité aiguë inconnue.

MENTIONS DE DANGER SGH

Liquide inflammable, catégorie 3	H226	Liquide et vapeurs inflammables.
Cancérogénicité, catégorie 2	H351	Susceptible de provoquer le cancer.
STOT, exposition répétée, catégorie 1	H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes.
Irritation de la peau, catégorie 2	H315	Provoque une irritation cutanée.
Irritation oculaire, catégorie 2	H319	Provoque une sévère irritation des yeux.

SGH étiqueter les conseils de prudence

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P233	Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
P370+P378	En cas d'incendie : utiliser un film d'alcool formant mousse, dioxyde de carbone , produit chimique sec , du sable sec ou brouillard d' eau pour éteindre .
P403+P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P501	Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, provinciales, et les lois fédérales.
P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P308+P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
P405	Garder sous clef.
P260	Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
P264	Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P314	Consulter un médecin en cas de malaise.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P321	Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).
P332+P313	En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
P362+P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Fiche de données de sécurité de prudence

SGH

P240	Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

P241	Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/ antidéflagrant.
P242	Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
P243	Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

3. Composition / Information On Ingredients

SUBSTANCES DANGEREUSES

Nom chimique	N° CAS	Wt.%	Symbols GHS	Phrases GHS
Dioxyde de Titane	13463-67-7	32	Not Available	Not Available
Benzène 1-Chloro-4 (Trifluoromethyl)	98-56-6	15	GHS07	H315-319-332-335
3-Oxazolidineethanol, 2-(1-methylethyl)-, 3,3'-carbonate	145899-78-1	15	Not Available	Not Available
Acétate de Méthoxypropan-2-ol	108-65-6	6.8	GHS02	H226
Solvant Stoddard	8052-41-3	4.7	GHS08	H304-372
Xylène	1330-20-7	1.5	GHS02-GHS07	H226-315-319-332
Polyethylene glycol (3) tridecyl ether phosphate	9046-01-9	1.3	Not Available	Not Available
Sébaçate Acide, Bis (1,2,2,6,6-Pentaméthyl-4-Pipéridyle)	41556-26-7	0.8	GHS07	H317
Éthylbenzène	100-41-4	0.6	GHS02-GHS07-GHS08	H225-304-332-351-373
Acétate de n-Butyle	123-86-4	0.2	GHS02-GHS07	H226-336
Noir de Carbone	1333-86-4	0.1	Not Available	Not Available

4. Premiers secours

En cas de contact avec les yeux: Immédiatement tenir les yeux ouverts et rincer a l'eau abondamment pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins medicaux.

En cas de contact avec la peau: Laver a l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés. Obtenir des soins medicaux si une irritation se developpe ou si elle persiste.

En cas d´exposition par inhalation: Transporter la personne a l'air frais. En cas d'arret respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de gene respiratoire, donner de l'oxygene. Obtenir des soins medicaux immediatement. Si inhale', faire prendre l'air `a la personne atteinte. Si celle-ci ne respire pas, Appeler un me'decin.

En cas d´ingestion: Risque d'aspiration : Ne pas provoquer le vomissement et ne rien administrer par voie orale, car ce produit peut penetrer dans les poumons et causer de graves lesions pulmonaires. Obtenir des soins medicaux immediatement. En cas d'ingestion, consulter un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

En cas d´incendie, les agents d´extinction préconisés sont : Mousse d'alcool, Dioxyde de carbone, Produit chimique sec, Mousse, Eau pulvérisée

RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION: Tenir eloigne de la chaleur, du materiel electrique, des etincelles et de la flamme nue. Pas de dangers inhabituels d'incendie ou d'explosion noté. Les contenants fermes peuvent exploser lorsqu'ils sont soumis a une chaleur extreme due a la montee de la pression. Garder les contenants hermetiquement fermes.

PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE SPÉCIALES: Utiliser un jet d'eau pour maintenir les contenants exposés à l'incendie. Les conteneurs peuvent exploser lorsqu'ils sont chauffés. On peut utiliser de l'eau pour refroidir les contenants fermes afin d'empecher la montee de la pression et la possibilite d'auto-inflammation ou d'explosion. Evacuer les lieux et combattre l'incendie a une distance securitaire.

Risque spécial d'incendie et d'explosion (poussière combustible): Aucune information.

6. Mesures en cas de dispertion accidentelle

MESURES À PRENDRE SI LE MATÉRIAU EST LIBÉRÉ OU RENVERSÉ: Retirer toute source d'inflammation, ventiler la piece et ramasser le produit a l'aide d'un materiau absorbant inerte et d'outils ne provoquant pas d'etincelles. Eliminer le produit conformement aux reglements municipaux, provinciaux et federaux. Ne pas incinerer les contenants fermes. Ventiler la piece et ramasser le produit a l'aide d'un materiau absorbant inerte. Jeter le produit absorbant contaminé, le conteneur et le contenu inutilisé conformément aux réglementations locales, étatiques et fédérales règlements.

7. Manipulation et stockage

MANIPULATION: Se laver a fond apres avoir manipule le produit. Se laver les mains avant de manger. Retirer les vetements contamines et les laver avant de les reutiliser. Utiliser dans un endroit convenablement ventile. Suivre toutes les indications figurant sur la fiche de securite du produit et sur les etiquettes, meme lorsque le contenant est vide, car il peut encore contenir des residus. Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Eviter le contact avec les yeux, la peau et les vetements.

Entreposage : Le produit doit être stocké dans des récipients hermétiquement fermés et protégés de la chaleur, l'humidité et les matières étrangères. Conserver dans un endroit sec et bien aéré. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Garder les contenants hermetiquement fermes. Tenir loin de la chaleur, du materiel electrique, des etincelles et de la flamme nue. Tenir loin de la chaleur, des etincelles, de la flamme et des sources d'inflammation. Éviter la chaleur excessive. Ne pas entreposer a plus de 49 degres C (120 degres F). Entreposer les grandes quantites de produit dans des batiments concus pour l'entreposage de liquides combustibles de classe NFPA II et proteges en consequence.

Conseils sur la manipulation sécuritaire de la poussière combustible: Aucune information.

8. Exposure Controls / Personal Protection

Nom chimique	N° CAS	% du poids moins que	ACGIH TLV-TWA	ACGIH TLV-STEL	OSHA PEL-TWA	OSHA PEL-CEILING
Dioxyde de Titane	13463-67-7	35.0	10 mg/m3	N.E.	15 mg/m3	N.E.
Benzène 1-Chloro-4 (Trifluoromethyl)	98-56-6	20.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
3-Oxazolidineethanol, 2-(1-methylethyl)-, 3,3'-carbonate	145899-78-1	20.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Acétate de Méthoxypropan-2-ol	108-65-6	10.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Solvant Stoddard	8052-41-3	5.0	100 ppm	N.E.	500 ppm	N.E.
Xylène	1330-20-7	5.0	100 ppm	150 ppm	100 ppm	N.E.
Polyethylene glycol (3) tridecyl ether phosphate	9046-01-9	5.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Sébaçate Acide, Bis (1,2,2,6,6-Pentaméthyl-4-Pipéridyle)	41556-26-7	1.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Éthylbenzène	100-41-4	1.0	20 ppm	N.E.	100 ppm	N.E.
Acétate de n-Butyle	123-86-4	1.0	50 ppm	150 ppm	150 ppm	N.E.
Noir de Carbone	1333-86-4	1.0	3 mg/m3	N.E.	3.5 mg/m3	N.E.

Protection individuelle

CONTRÔLES D'INGÉNIERIE: Utiliser une enceinte de confinement, une ventilation locale ou autres mesures techniques afin de maintenir les niveaux de particules en suspension dans l'air sous les limites d'exposition recommandees. Creer une ventilation transversale en ouvrant toutes les portes et fenetres pour empecher l'accumulation de vapeurs.

Equipement de protection respiratoire: Un programme de protection respiratoire respectant les normes OSHA 1910.134 et ANSI Z88.2 doit etre suivi lorsque les conditions du lieu de travail necessitent le port d'un respirateur. Il peut etre permis de porter un respirateur d'epuration d'air muni d'une cartouche ou d'un reservoir de protection contre les vapeurs organiques approuve par le NIOSH/MSHA dans certaines circonstances lorsqu'il est probable que les concentrations de particules en suspension dans l'air depassent les limites d'exposition. Les respirateurs d'epuration d'air n'offrent qu'une protection limitee. Utiliser un respirateur a adduction d'air a pression positive s'il y a un risque de rejet non controle, si les limites d'exposition ne sont pas connues ou dans les situations ou un respirateur d'epuration d'air n'offre pas une protection adequate.

PROTECTION DE LA PEAU: Utiliser des gants pour eviter le contact prolonge avec la peau. Les gants en nitrile ou en neoprene peuvent offrir une protection cutanee suffisante.

Protection des yeux: Porter des lunettes de securite concues pour proteger contre les eclaboussures de liquides.

L'AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION: Consulter le superviseur de la sécurité ou l'hygiéniste industriel pour obtenir des conseils en ce qui concerne les types d'équipements de protection individuelle et leurs applications.

PRATIQUES HYGIÉNIQUES: Se laver a fond avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire ou de fumer. Retirer les vetements contamines immediatement et les laver avant de les reutiliser.

Mesures d'ingénierie pour la poussière combustible: Aucune information.

9. Propriétés physiques et chimiques

Caractéristiques:	Liquide	**Etat Physique:**	Liquide
Odeur: :	Comme un solvant	**Seuil de l'odeur:**	N.E.
Relative Density:	1.571	**pH:**	N.A
Point de congélation, ° C:	Non déterminé	**Viscosité:**	Non déterminé
Solubilité à l´eau:	Miscible	**Coéf de partition Octanol-Eau (Kow):**	Non déterminé
Decompostion Temp., °C:	Non déterminé		
Plage du point d'ébullition:	124 - 350	**Explosive Limits, vol%:**	0.9 - 12.0
Inflammabilité:	Supporte la combustion	**Point d´éclair, °C:**	25
Taux d'évaporation:	Plus lent que l'Éther	**Auto-ignition Temp., °C:**	Non déterminé
Densité de vapeur:	Plus lourd que l'air	**Pression de vapeur, mmHg:**	Non déterminé

(Voir la section «Autres renseignements» pour la signification des abréviation)

10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter: Eviter les temperatures superieures a 49°C (120°F). Eviter toutes les sources d'inflammation possibles. Évitez le contact avec les acides forts et les bases fortes.

INCOMPATIBILITÉ: Incompatible avec les oxydants forts, les acides forts et les alkalis forts.

DÉCOMPOSITION DANGEREUSE: Par la flamme nue, le monoxyde de carbone et le dioxyde de carbone. La flamme produit l'irritation. Peut produire des fumées dangereuses quand c'est chauffé à décomposition comme dans la soudure. Les fumées peuvent contenir: monoxyde de carbone, anhydride carbonique, et formaldhyde.

POLYMÉRISATION DANGEREUSE: Ne se produira pas dans des conditions normales.

STABILITÉ: Ce produit est stable dans des conditions normales de stockage.

11. Informations toxicologiques

EFFETS DE SUREXPOSITION - CONTACT AVEC LES YEUX: Provoque des lésions oculaires graves

EFFETS DE SUREXPOSITION- CONTACT AVEC LA PEAU: Peut causer une reaction allergique, sous forme de sensibilisation cutanee, qui devient evidente lors de la reexposition a la substance. Provoque une irritation cutanee. Des reactions allergiques sont possibles.

EFFETS DE SUREXPOSITION- INHALATION: Nocif si inhale. Les concentrations elevees de gaz, de vapeurs, de brouillard ou de poussieres peuvent etre nocives si inhalees. Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Les concentrations elevees de vapeurs sont irritantes pour les yeux, le nez, la gorge et les poumons. L'inhalation prolongee ou excessive peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

EFFETS DE SUREXPOSITION - INGESTION: Nocif si ingere.

EFFETS DE SUREXPOSITION - RISQUES CHRONIQUES: La surexposition au xylene a ete associee a des anomalies du foie, a des lesions des reins, des poumons, de la rate et des yeux, des troubles du systeme reproducteur, de meme qu'a l'anemie, chez des animaux de laboratoire. Les effets sur les humains incluent des anomalies du foie et du coeur. IARC énumère l'éthylbenzène comme carcinogène humain possible (groupe 2B). Contient du dioxyde de titane. Le dioxyde de titane est répertorié comme un groupe 2B -"Peut-être cancérogène pour l'homme" par IARC. Aucune exposition importante au dioxyde de titane ne semble survenir lors de l'utilisation de produits dans lesquels le dioxyde de titane est lié à d'autres matériaux, comme dans les peintures au cours de l'application au pinceau ou au séchage. Le risque de surexposition dépend de la durée et du niveau d'exposition à la poussière du ponçage répété des surfaces ou de la brume de jet et de la concentration réelle du bioxyde titanique dans la formule. (Ref: Monographie du IARC, Vol 93 2010)Des recherches ont etabli un lien entre la surexposition professionnelle repetee et prolongee aux solvants et les lesions permanentes du cerveau et du systeme nerveux. Contient du noir de carbone. On a observe une inflammation chronique, une fibrose pulmonaire et des tumeurs aux poumons chez certains rats ayant ete exposes pendant de longues periodes a des concentrations excessives de noir de carbone et a plusieurs particules de poussiere fines insolubles. On n'a pas observe de tumeur chez d'autres especes animales (souris et hamster) dans des circonstances et des conditions d'etude

similaires. Des etudes epidemiologiques portant sur des travailleurs Nord-Americains n'ont indique aucun effet nefaste sur la sante cliniquement significatif decoulant de l'exposition professionnelle au noir de carbone. Le noir de carbone figure sur la liste du CIRC dans la classe 2B - <Possiblement cancerogene pour les humains> et l'ACGIH (American Conference of Governmental Industrial Hygienists) a propose de le mettre dans la classe A4 - <Non classe en tant que cancerogene pour les humains>. Une exposition importante n'est pas prevue lors de l'application au pinceau ou lors du sechage. Le risque de surexposition depend de la duree et du niveau d'exposition a la poussiere provenant du sablage repete de surfaces ou au brouillard de pulverisation et de la concentration actuelle de noir de carbone dans la formule. Des concentrations elevees peuvent avoir des effets nefastes sur le systeme nerveux central (somnolence, etourdissements, nausees, maux de tete, paralysie et vue brouillee) et/ou des lesions.

VOIE(S) PRIMAIRE(S) D'ENTREE: Contact avec les yeux, Ingestion, Inhalation, Absorption cutanée, Contact avec la peau

Valeurs de toxicité aiguë
The acute effects of this product have not been tested. Data on individual components are tabulated below:

N° CAS	Nom chimique	LD50 par voie orale	LD50 par voie cutanée	Vapeur CL50
13463-67-7	Dioxyde de Titane	>10000 mg/kg Rat	2500 mg/kg	N.E.
98-56-6	Benzène 1-Chloro-4 (Trifluoromethyl)	13000 mg/kg Rat	>2684 mg/kg Rabbit	N.E.
108-65-6	Acétate de Méthoxypropan-2-ol	8532 mg/kg Rat	>5000 mg/kg Rabbit	N.E.
1330-20-7	Xylène	3500 mg/kg Rat	>4350 mg/kg Rabbit	29.08 mg/L Rat
41556-26-7	Sébaçate Acide, Bis (1,2,2,6,6-Pentaméthyl-4-Pipéridyle)	2615 mg/kg Rat	N.E.	N.E.
100-41-4	Éthylbenzène	3500 mg/kg Rat	15400 mg/kg Rabbit	17.4 mg/L Rat
123-86-4	Acétate de n-Butyle	10768 mg/kg Rat	>17600 mg/kg Rabbit	> 21 mg/L Rat
1333-86-4	Noir de Carbone	>15400 mg/kg Rat	N.E.	N.E.

N.E. - Not Established

12. Informations écologiques

INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES: Le produit est un mélange des composantes indiquées.

13. Considérations relatives à l'élimination des déchets

Informations sur l'évacuation: Eliminer le produit conformement aux reglements et ordonnances municipaux, provinciaux et federaux. Ne pas permettre au produit de s'infiltrer dans les collecteurs d'eaux pluviales ou les egouts.

14. Informations relatives au transport

	National (USDOT)	International (IMDG)	Aérien (IATA)	TDG (Canada) - FRENCH
UN Number:	N.A	1263	1263	N.A
Nom UN::	Peindre les produits en quantités limitées	Peintures, Vernis, Diluants	Peintures, Vernis, Diluants	Peindre les produits en quantités limitées
Classe de danger :	N.A	3	3	N.A
Groupe d´emballage:	N.A	III	III	N.A
Quantité Limitée:	Oui	Oui	Oui	Oui

15. Informations règlementaires

Réglementations fédérales américaines:

Catégorie de risque CERCLA - SARA

Ce produit a été passé en revue catégories de risque selon EPA les promulguées sous les sections 311 et 312 de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de 1986 (le titre de SARA III) et est considéré comme, sous des définitions applicables, rencontrer les catégories suivantes:

RISQUE D'INCENDIE, Danger réactif, Risque aigu pour la santé, Risque chronique pour la santé

SARA SECTION 313:

Ce produit contient les substances suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de la section 313 du titre III de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de le partie 372 de 1986 et 40 CFR:

Nom chimique	N° CAS
Xylène	1330-20-7
Éthylbenzène	100-41-4

LOI SUR LE CONTRÔLE DES SUBSTANCES TOXIQUES:

Ce produit contient les substances chimiques suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de TSCA 12(b) si exporté des États-Unis:

Nom chimique	N° CAS
Benzène 1-Chloro-4 (Trifluoromethyl)	98-56-6

16. Autres informations

Evaluations HMIS

Santé: 2* **Inflammabilité:** 3 **Risque physique:** 1 **Protection individuelle:** X

Classements NFPA

Santé: 2 **Inflammabilité:** 3 **Instabilité** 1

CE DATE DE RÉVISION: 4/13/2017

MOTIF DE LA RÉVISION: Product Composition Changed
Substance and/or Product Properties Changed in Section(s):
01 - Identification
02 - Hazard Identification
09 - Physical & Chemical Properties
15 - Regulatory Information
Déclaration (s) Changé

Légende: N.A. - Non Applicable, N.E. - Non Etabli, N.D. - Non Déterminé

Le fabricant estime que, au meilleur de sa connaissance, information et croyance, l'information contenue dans ce document soient exactes et fiables à la date de cette fiche de données de sécurité. Toutefois, étant donné les conditions de manipulation, d'utilisation et de stockage de ces matériaux sont hors de notre contrôle, nous n'assumons aucune responsabilité pour les dommages corporels ou des dégâts matériels résultant de l'utilisation de ces matériaux. Le fabricant ne donne aucune garantie, explicite ou implicite, concernant l'exactitude ou la fiabilité des données ou des résultats obtenus par leur utilisation. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Les informations et recommandations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont offertes pour la considération et l'examen des usagers. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer la convenance finale de ces informations et de se conformer à tous les international applicable, fédéral, état et lois locales et règlements.